

Investissement de près d'un milliard de \$ pour la création du TOD Quartier à Brossard

La Ville de Brossard convient d'un accord de développement avec Devimco Immobilier

Brossard, le 8 décembre 2015 – Le maire de Brossard, Paul Leduc, en présence de Gaétan Barrette, député de La Pinière et ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, et accompagné de Pierre Jetté, président du Comité consultatif d'urbanisme et conseiller municipal du District 8, de Pascal Forget, nouveau conseiller municipal du District 1, ainsi que de Serge Goulet, président de Devimco Immobilier et promoteur du projet, a annoncé en conférence de presse ce matin que la Ville de Brossard allait de l'avant avec la création du TOD Quartier. Un aménagement TOD (« *transit-oriented development* ») est un développement immobilier axé sur le transport en commun à haute capacité.

Les membres du conseil municipal de la Ville de Brossard, qui se réuniront ce soir en séance régulière, entérineront l'accord de développement de ce quartier urbain d'une valeur de près d'un milliard de dollars. Inspiré des meilleures pratiques en matière d'aménagement urbain, le TOD Quartier sera situé sur des terrains non développés, au nord de l'A-10 et à l'ouest de l'A-30, face au Quartier DIX30.

« Je suis très enthousiaste de l'annonce de cette entente, qui fera en sorte que les citoyens de Brossard assisteront bientôt à la naissance d'un nouveau quartier qui dynamisera un secteur névralgique et répondra aux défis d'avenir de notre ville », a déclaré le maire de Brossard, Paul Leduc. « J'annonce également que nos citoyens seront appelés à participer prochainement à une nouvelle démarche de consultation visant à bonifier ce projet majeur qui positionnera encore davantage le leadership de notre collectivité en matière de développement urbain responsable, un des grands axes de notre planification stratégique 2013-2030 ».

Ce projet majeur de développement d'un tout nouveau quartier urbain est la suite logique de deux années de consultation et de négociation. En outre, on se rappelle qu'un groupe de travail indépendant présidé par Paul Lewis, doyen à la recherche à la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, a été constitué en 2013 pour réfléchir à l'aménagement du secteur. Les recommandations déposées en décembre 2014 misaient sur l'importance de développer un quartier urbain, dense et mixte (bureau, résidentiel, commercial et touristique) conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) adopté en 2012 par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Privilégier l'aménagement d'espaces publics, favoriser la mise en place de dessertes de transport collectif à haut niveau de service comme un Système léger sur rail (SLR) ou un Réseau rapide d'agglomération (RRA), encourager la mobilité active et assurer la fluidité de la circulation étaient les principales recommandations de ce rapport et constituent les fondements mêmes du projet du TOD Quartier. Les futurs résidents du quartier pourront profiter d'un milieu de vie en harmonie avec les principes du développement durable, axé sur le bien-être du citoyen et surtout, à échelle humaine.

Répondre aux attentes des citoyens

Inspiré par le succès de plusieurs autres démarches menées antérieurement, un vaste exercice de consultation sera à nouveau lancé et permettra cette fois-ci à tous les Brossardois de participer activement à la préparation d'un guide d'aménagement pour le projet. La consultation, qui sera mise en œuvre à l'hiver 2016, sera pilotée à l'aide de ressources externes reconnues en matière de développement urbain durable.

« Comme mentionné dans notre planification stratégique, Brossard est soucieuse de répondre aux attentes des citoyens et encourage leur contribution à la démarche de consultation et au développement de leur quartier. Je suis fier d'annoncer que la démarche citoyenne qui sera réalisée en marge du projet du TOD Quartier répond à cette préoccupation des citoyens », a déclaré pour sa part Pascal Forget, conseiller municipal.

Les actions qui ressortiront de cette consultation guideront la Ville dans l'élaboration des ententes finales d'aménagement et d'infrastructures du TOD Quartier qui seront conclues au printemps 2016.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311

Renseignements : Amély Tremblay
Morin Relations Publiques
514 774-8522